



Commune de Lignières

Place du Régent 1

2523 Lignières

Téléphone 032 886 50 30

commune.lignieres@ne.ch

www.lignieres.ch

IBAN n° CH52 0076 6000 L001 5180 9

Lignières, le 4 juin 2024

MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

L'enquête publique est ouverte du 7 juin 2024 au 8 juillet 2024

Publication FAO n° 23

Dossier SATAC N°	118207
Parcelle(s) et coordonnées :	951 - Lignières ; 1214919/2571309
Situation :	Chemin de l'Adret 19 - Lignières
Description de l'ouvrage :	Mise en conformité d'une maison d'habitation individuelle
Requérant(s) :	Frank et Estelle Facchinetti – 2523 Lignières
Auteur(s) des plans :	Guiliana Komitova ELEOS Concept AG, 2502 Biel
Demande de permis de construire :	Sanction définitive
Affectation de la zone :	Zone d'habitation à faible densité 2 / Entrée en vigueur le 20.11.2000
Décisions spéciales :	Art. 6 RPQ (ordre et implantation des constructions) ; Art. 7 RPQ (périmètre d'évolution a et b) ; Art. 12 RPQ (longueur des constructions)
Caractéristiques :	Périmètre de plan de quartier / Le Sasselet Est / Entrée en vigueur le 14.08.2013

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou, sur demande préalable, au Service de l'aménagement du territoire.

Les éventuelles oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, Place du Régent 1, 2523 Lignières.

Seul l'avis d'enquête publique paru dans la Feuille officielle de la République et Canton de Neuchâtel du 7 juin 2024 fait foi.